

Augmenter le budget municipal de 0.7% en faveur de l'aide au développement ?

Lors de la séance du conseil municipal de Veyrier en septembre 2000, le parti socialiste par la voix d'Antoine Droin a déposé une résolution concernant l'aide au développement. Il propose qu'à l'instar de la Ville de Genève, la commune de Veyrier consacre 0,7% de son budget à l'aide au développement et aux droits de l'être humain.

La somme ainsi budgétée sera mise à disposition des organismes oeuvrant dans ce domaine. Ces propositions ont été renvoyées en commissions, elles sont actuellement examinées par les commissions sociale et financière.

Selon J. F Giovanini, directeur suppléant à la DDC (Direction du Développement et de la Coopération), la croissance économique réduit deux fois plus la pauvreté dans les pays connaissant peu d'inégalités de revenus que dans les pays où ce fossé est profond. Les structures cloisonnées telles que celles des castes en Inde, des indigènes en Amérique du Sud, de certains groupes ethniques en Afrique, de la condition féminine en général empêchent l'égalité des chances pour un développement favorable.

La simple croissance économique ne suffit pas à remédier à la pauvreté. Les réformes et la libéralisation économiques, ainsi que l'ouverture des marchés restent essentiels par le développement des infrastructures socio-économiques, l'insertion sociale et politique des habitants du Sud.

Dans la presse du mois d'octobre 2000, nous avons relevé que le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a critiqué à Prague la chute de l'aide au développement

des pays industrialisés. S'exprimant devant la presse, il a qualifié cette baisse comme étant "un crime".

En 1992, lors du sommet de la terre à Rio, un des constats qui est ressorti, était d'accroître l'aide publique au développement à 0,7% de leur Produit National Brut pour participer à toute une série d'actions prioritaires dans le Sud: eau potable, reboisement, éducation. Cet accroissement a déjà été promis **depuis 1970** par les pays industrialisés.

Or pour la Suisse, malgré les promesses de Rio, la réaction est inverse. L'aide publique s'élevait en 1995 à 0,32% alors qu'en 2001 elle atteindra à peine 0,29%.

Aujourd'hui il faut s'opposer aux promesses non tenues qui mettent à terme l'équilibre planétaire en danger. C'est l'ensemble des démarches à tous les niveaux qui fera évoluer les choses. Il est urgent d'agir car, selon la Banque mondiale, quelque 2,8 milliards de personnes vivent actuellement avec moins de deux dollars par jour. Un peu plus d'un milliard de personnes doivent même se débrouiller quotidiennement avec moins d'un dollar. En Asie du Sud Est, cela concerne 40 millions de personnes et en Afrique noire, ils ne représentent pas moins de 40% de la population. Nous ne pouvons rester indifférents face à ce constat.

Le nouveau millénaire annonce davantage de déséquilibres entre les pays du Nord et ceux du Sud, entre ceux de l'Est et ceux de l'Ouest et, au sein d'un même pays, entre riches et pauvres, entre hommes et femmes, entre villes et campagnes. Il y a plus de pauvres y compris dans des sociétés de plus en plus riches, le

clivage augmente alors que l'humanité produit des richesses en quantité considérable.

La mondialisation se caractérise par une politique de rentabilité immédiate épuisant les ressources de la planète. Parce qu'elle favorise la domination de la finance sur tous les aspects de la vie, elle remet en cause l'essence même des démocraties, les Etats, les outils de solidarité sociale et les services publics. La globalisation favorise la libre circulation des marchandises, mais empêche celle des personnes: d'où l'explosion du phénomène des clandestins, l'exclusion et la surexploitation des migrants, la xénophobie et le racisme.

A l'opposé, nous proposons des solutions qui adoptent le langage **d'une mondialisation à visage humain**. La mise en place d'une solidarité entre peuples pour faciliter l'émergence et le renforcement de structures démocratiques.

Une augmentation du budget de 0.7% pour l'aide au développement favorisera un meilleur équilibre entre les nations. Cet apport régulier et durable de 0.7%, basé sur le pouvoir économique de la collectivité permettra d'éviter l'appauvrissement brutal des pays du Sud.

Carlo Lamprecht, Conseiller d'Etat genevois au Département de l'Economie de l'Emploi et des affaires Extérieures l'exprime avec ces mots « (...) L'aide à la coopération n'a d'utilité que si son financement est octroyé de façon pertinente et équitable, selon les besoins, en fonction de projets réalisables et viables. Elle n'a de sens que si elle s'accompagne d'une perception des inégalités profondes qui prévalent entre le Nord et le Sud et des enjeux liés au développement social, dans une économie désormais mondialisée. » C'est pourquoi je tiens à ce que le soutien aux projets qui nous sont présentés, tant par la Fédération Genevoise de Coopération, (FGC), que par d'autres organisations, soit attribué dans la transparence, sur la base de critères clairement définis et de telle façon que la population genevoise se sente concernée.(...).

Ces propos peuvent sans conteste être transposés à toutes collectivités publiques !

Une augmentation sensible du budget devrait être attribuée, pour une partie, au travers de la FGC.Celle-ci se porte garante du suivi et des activités effectuées.

Il y a 20 ans, et même plus récemment, l'aide au développement était perçue comme une bonne action. Aujourd'hui, force est de

constater que tout un chacun s'approprie, à plus ou moins juste titre, l'aide vers les moins nantis, vers les victimes de catastrophes, (naturelles ou causées par l'homme comme les guerres par exemple). La montée en force de "l'humanitaire" n'y est pas pour rien. Si l'aide au développement est complémentaire aux actions humanitaires, elle doit rester dans les deux cas, l'affaire de professionnels. Ce que nous revendiquons c'est une concertation, une réflexion, une collaboration entre les différents intervenants. Les années passant, le contexte dans lequel s'inscrivent les projets, s'est considérablement compliqué. La situation politique des nations du Sud est largement dépendante du contexte régional et international. Dès lors, il est impératif que les financiers, les ONG (organisations non gouvernementales), les collectivités se concertent afin de s'assurer que l'aide envisagée ne soit pas en contradiction avec d'autres actions et s'inscrive dans une ligne concertée et réfléchie. Pour Genève, la FGC joue déjà un certain rôle reconnu en la matière par l'appui à la mise en réseaux de ces membres, par les contacts réguliers avec la Division du Développement et la Coopération. En devenant un partenaire régulier de la FGC, la commune bénéficiera des réseaux et aura son rôle à jouer directement ou indirectement.

De nombreux effets sont induits en plaçant en synergie le Nord et le Sud. En Suisse, l'aide publique au développement représentent 27% sous forme de salaires, de bourses et de biens et services achetés. Alors que 16% sont consacrés pour la mobilisation de capitaux d'autres organismes: secteur privé, oeuvres d'entraide, cantons, communes.

En renforçant la stabilité politique et économique et en améliorant l'infrastructure des pays bénéficiaires du Sud, la coopération internationale contribue évidemment à en augmenter l'attrait pour les investisseurs. Simultanément, le pouvoir d'achat de leur population croît et avec lui la possibilité d'acquérir des biens de services étrangers, notamment ceux de haute qualité fournis par notre pays. La coopération ouvre donc bel et bien de nouveaux marchés à l'économie suisse.

En conclusion, nous avons tenté de démontrer que l'aide au développement n'est pas une idée isolée mais qu'elle s'insère dans un contexte plus vaste. Un compromis consistant à étaler la progression du pourcentage dans le temps afin d'atteindre le 0,7% dans un certain nombre d'années n'est pas raisonnable et manque d'ambition et de conviction. Ceci démontrerait

que nous n'avons pas réussi à expliquer que l'avenir des uns est étroitement lié au nôtre. A titre d'exemple, chaque Suisse a fait don de CHF 33.-- en 1996, ce qui représente 0,07% du PNB. Genève a depuis longtemps été soucieuse de la problématique et reste un exemple dynamique pour d'autres cantons. La population est en mesure d'admettre que les collectivités publiques augmentent le budget de la coopération à 0,7%.

Enfin, voici un extrait du "rapport sur la coopération internationale de la Suisse avec les pays du Sud et de l'Est de 1986 à 1995":

"Les succès remportés jusqu'ici par la coopération internationale ne doivent pas faire croire que la bataille est gagnée: de gros efforts sont encore nécessaires pour vaincre la pauvreté. Eu égard aux déficits budgétaires des pays donateurs et aux efforts entrepris pour accroître l'efficacité des moyens engagés, la coopération internationale de la Suisse va devoir poursuivre sur la voie de l'amélioration qualitative et également de son augmentation financière".

Antoine Droin et Henri-Marc Schaerer
Conseillers municipaux

COUCOU LE REVOILA !

Le 5 décembre, Henri-Marc Schaerer a prêté serment au Conseil municipal en remplacement de Fabrice Dami. C'est le retour d'un dinosaure que nous saluons et à qui nous souhaitons beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de son mandat.

Nous tenons à remercier Fabrice Dami, qui nous quitte pour des raisons professionnelles, pour tout ce qu'il a accompli lors de ses cinq ans au CM. Sa verve, ses idées et ses prises de positions claires nous ont toujours permis de faire avancer les débats et sa bonne humeur de les rendre agréables.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa carrière professionnelle.

Pour le groupe socialiste
Raymond Jeanneret

Vote du budget 2001

La grande nouveauté de la présentation du budget pour 2001 résidait dans la proposition du Conseil Administratif de baisser le centime additionnel de deux points.

Les socialistes, en règle générale, se méfient des propositions de baisse d'impôt, car celles-ci sont souvent synonymes de baisse de prestations pour la population.

Mais, compte tenu des bons résultats financiers actuels, et partisan en l'occurrence d'une gestion qui ne vise pas uniquement à une thésaurisation à outrance, le groupe socialiste ne s'est opposé ni à la baisse du centime, ni au projet de budget du Conseil Administratif.

Deux oui et trois abstentions ont donc justifié notre position visant à prévoir au-delà de l'année qui vient et à anticiper sur les besoins, les garanties, les remboursements auxquels la Commune devra inévitablement faire face dans un avenir proche. Cette acceptation a été subordonnée à plusieurs remarques et propositions, justifiant ainsi d'une politique constructive voulue par le groupe socialiste.

La première interrogation porte sur les besoins en infrastructures communales : en effet, nous mettons en doute que celles-ci soient programmées de façon à suivre, voire à précéder les nouvelles nécessités engendrées par l'augmentation de la population.

Nous estimons que la réalisation d'une salle polyvalente est une priorité à moyen terme, qu'il est également nécessaire, avec une démographie en hausse, de prévoir des crèches supplémentaires - il y a actuellement 20 inscriptions en souffrance-, ainsi que divers locaux pour activités sportives et de loisirs pour les jeunes.

En ce qui concerne le personnel communal, nous estimons que le nombre de postes devrait être revu à la hausse.

Il semble évident :

- que le fonctionnement du secrétariat pourrait être amélioré. (les tâches des employés ne vont pas diminuer avec l'augmentation du nombre des habitants),

- que le service d'entretien des routes et des espaces publics pourrait lui aussi être renforcé, et nous avons déjà exprimé notre opposition à un trop grand nombre de tâches confiées à des sous-traitants,

- que l'encadrement des jeunes doit être mieux ciblé, et, sans créer de psychose, il serait judicieux de prévoir un investissement accru dans le domaine de la prévention :

- par un plus grand temps d'animation du local des jeunes,
- par de l'information,

● par un renforcement des agents de sécurité municipale, y compris par la formation de ceux-ci dans un sens de proximité,

● par un encouragement soutenu à la création de conseils de quartiers, etc .

Mettons tout en œuvre pour tenter de réapprendre à vivre ensemble et pour développer un esprit citoyen parmi les jeunes et les moins jeunes !

Enfin, nous insistons pour qu'une véritable politique en matière d'acquisition de terrains soit mise en place rapidement. Pour répondre aux exigences démographiques actuelles, il convient de réaliser au plus vite les équipements indispensables, et de construire des logements, HBM de préférence, afin corriger, même de façon modeste, le déséquilibre socio-culturel existant. Parmi les communes suburbaines nous sommes parmi celles qui comptent le moins de logements sociaux.

En conséquence, le plan directeur communal datant de 1990 doit être réactualisé pour tenir compte du développement actuel, de l'augmentation de la population et des nouvelles possibilités financières résultant de la reprise économique.

Pour le groupe socialiste au Conseil Municipal :
Agnès Taillard

Points noirs sur le plateau de Pinchat.

La route de Troinex est une zone à risques pour les piétons, les cyclistes et en particulier

pour les enfants et les jeunes qui se rendent à l'école, au cycle, au collège.

Les habitants de ce secteur se sont organisés en association (ADERT) depuis 2000 pour alerter les autorités tant cantonales que communales afin que ces dernières prennent des mesures en vue d'améliorer la sécurité.

La commune de Troinex propose la création d'un trottoir sur son territoire communal et la pose d'un radar.

La commune de Veyrier est encore en pourparlers avec les autorités cantonales concernées.

Parallèlement à ces démarches engagées par l'ADERT et soucieux de répondre aux inquiétudes de l'Association des Intérêts de Vessy - Place Verte, nous avons déposé une motion lors de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2000 concernant le chemin Aloys-Pictet.

C'est un chemin privé à usage des riverains qui débouche sur la route de Troinex.

La construction actuelle au lieudit Sur-Rang de 27 villas aura pour conséquence une augmentation importante du trafic dans ce secteur rendant encore plus aléatoire la sécurité des enfants.

C'est pour cette raison que nous proposons l'aménagement d'un itinéraire piétonnier et cyclable à partir du chemin Aloys-Pictet en direction du bois Marquet et de la ferme de Pinchat.

Chantal Jan
Conseillère municipale

Vos élus sont à votre disposition :

Jan Chantal, Av. de Crevin, 1234 Vessy (342 39 76)
Agnès Taillard, 148, rte de Veyrier, 1234 Vessy (784 41 45)
Antoine Droin, 18 ch. des Etournelles, 1255 Veyrier (784 10 84)
Raymond Jeanneret, 1 B, ch. de Hameau, 1255 Veyrier (784 40 74)
Henri-Marc Schaerer, 4, ch. de la Millière, 1234 Vessy (784 37 26)

CCP 12-21685-7
Parti socialiste section de Veyrier